

**Institut d'Enseignement de Promotion
Sociale de la Fédération Wallonie-
Bruxelles**

Rue Saint-Brice 53

7500 Tournai

Professeur: Fabrice Jacquart

Gsm: France: 00 32 478 29 68 47

Belgique: 0478 29 68 47

Mail: profjacquart@gmail.com

Objet: accompagnement du stage de M. (Mme)

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,
Madame la Responsable des stages,
Monsieur le Responsable des stages,

La présente lettre afin de vous remercier d'accueillir notre étudiant(e) en votre institution afin qu'il/elle puisse effectuer un stage nommé "activités professionnelles de formation". Je tenais également ici à vous préciser les dispositions relatives au stage en question.

Fonctions de l'éducateur spécialisé

Au sens du dossier pédagogique de notre Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif, le Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif est un travailleur social qui fonde son action éducative sur :

- le développement global de la (des) personne(s),
- l'autonomie de la (des) personne(s) dans une optique de citoyenneté responsable et solidaire,
- la capacité d'agir comme acteur social et d'inscrire son action dans un mouvement social.

Il intervient auprès de différents publics (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) en construisant et en gérant des collaborations avec d'autres intervenants du secteur et d'autres secteurs. Il agit soit au sein d'un établissement ou d'un service, soit dans le cadre du milieu naturel de vie. Il s'engage dans un processus articulatif action et réflexion pour favoriser la qualité de vie, le développement personnel dans sa relation à soi et aux autres. Son action s'inscrit dans le cadre de projets éducatifs (individuel, collectif, communautaire) dont les termes définis avec le(s) bénéficiaire(s) et avec l'aide des différents intervenants dans le cadre d'un projet institutionnel et/ou social déterminent ainsi son mandat.

Par une analyse du fonctionnement du système politique, économique, social et culturel, il maîtrise les enjeux des politiques socio-éducatives, se situe par rapport à celles-ci et se positionne en tant qu'acteur social en fonction des missions spécifiques à l'institution où il exerce. Il situe son travail dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et/ou d'intervenants extérieurs. Il s'interroge sur son mode d'intervention et sur la qualité de son accompagnement.

Dans le respect inconditionnel des personnes et des règles déontologiques, l'éducateur assure :

- une fonction d'accompagnement et d'éducation en aidant la(les) personne(s) et/ou le groupe au quotidien ;
- une fonction de reliaison en agissant sur le réseau relationnel de la (des) personne(s) et/ou du groupe ;
- une fonction d'interface en occupant une place centrale au sein de l'équipe pluridisciplinaire ;
- une fonction d'acteur social en promouvant l'intégration de chacun et la cohésion sociale ;
- une fonction politique en étant vecteur de changement.

(source: Profil Professionnel du Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif)

Finalités du stage

Au sens du dossier pédagogique de notre formation, le stage vise à permettre à l'étudiant en situation d'activité professionnelle, d'exercer la profession d'éducateur spécialisé en co-intervention avec des professionnels.

En particulier, cette unité d'enseignement permettra à l'étudiant de développer ses capacités à mobiliser les compétences théoriques et méthodologiques acquises au cours de ses études pour analyser des situations éducatives, émettre des hypothèses et des pistes d'action et les évaluer en tenant compte du contexte socio-politique et institutionnel.

Objectifs du stage

Toujours au sens du dossier pédagogique de notre formation, le programme du stage tend vers les compétences suivantes:

L'étudiant sera capable, en tenant compte du contexte organisationnel et de l'environnement, du travail de l'équipe pluridisciplinaire et du réseau et en interrogeant le cadre éthique et déontologique :

- ◆ de concevoir, de réaliser et d'évaluer des interventions d'accompagnement et d'éducation :
 - ◆ analyser la situation individuelle, familiale et sociale de la (des) personne(s) accompagnées ;
 - ◆ participer à l'identification des potentialités, des obstacles et des freins pour promouvoir un projet de vie qui tienne compte des réalités sociales ;
 - ◆ créer, par des actes de la vie quotidienne fondés sur des méthodologies adaptées, une relation éducative personnalisée ;
 - ◆ garantir le respect de la (des) personne(s), de sa (leurs) culture(s), de son (leur) histoire familiale ;
 - ◆ veiller à ce que son (leur) avis et sa (leur) demande(s) soient pris en considération ;
 - ◆ délimiter avec la (les) personne(s) le cadre de son intervention et ses limites ;
- ◆ d'exercer une fonction de reliaison :
 - ◆ maintenir ou recréer les liens de la personne avec le réseau relationnel (famille, voisinage, structures sociales) ;
 - ◆ valoriser les compétences relationnelles de la personne et les ressources de son réseau relationnel ;
 - ◆ mobiliser leur participation en référence au projet de la (des) personne(s) ;

- ◆ d'exercer et d'évaluer une fonction d'interface :
 - ◆ s'intégrer dans une équipe éducative et/ou pluridisciplinaire, argumenter sa position et solliciter les autres intervenants en vue de favoriser la coordination des actions et la cohérence du dispositif d'accompagnement ;
 - ◆ susciter des rencontres entre différents professionnels, participer à des réunions et en assurer le suivi en vue de favoriser la coordination et la concertation au profit du ou des bénéficiaire(s) ;
- ◆ d'exercer et d'évaluer ses compétences relationnelles, plus particulièrement :
 - ◆ dans la prévention et la gestion des conflits, ses capacités à utiliser la crise et à développer des outils de médiation, de négociation ;
 - ◆ dans la prise de distance professionnelle et émotionnelle ;
- ◆ d'identifier et d'évaluer le mandat et la fonction sociale de l'éducateur spécialisé :
 - ◆ décoder les valeurs dominantes de ses interlocuteurs et situer son intervention par rapport à ceux-ci ;
 - ◆ organiser ses interventions sur base de la connaissance des réalités sociales et de leur évolution ;
 - ◆ s'interroger et interpeller l'institution par rapport au projet institutionnel, au mandat qu'elle lui donne et aux orientations fondamentales qu'elle prend ;
 - ◆ promouvoir, au travers de ses activités socio-éducatives, le respect, la tolérance et le droit à la différence en référence notamment à la convention des droits de l'homme et à la convention des droits de l'enfant ;
 - ◆ informer les personnes sur leurs droits, les aider à les faire respecter et les soutenir dans l'exercice de leurs devoirs ;
- ◆ de s'exercer à la fonction politique de l'éducateur spécialisé :
 - ◆ s'informer des organes de représentation pour valoriser et faire reconnaître la profession et l'action éducative ;
 - ◆ situer son action par rapport au système politique, économique, social et culturel ;
 - ◆ contribuer à l'élaboration d'outils méthodologiques et/ou théoriques spécifiques favorisant ainsi le professionnalisme du secteur ;
 - ◆ participer à la construction des représentations et des normes collectives constitutives de son identité professionnelle et sociale ;
 - ◆ confronter son expérience à celle d'autres intervenants en rédigeant des écrits structurés et argumentés ;
 - ◆ se situer dans un processus de formation continu.

Explication : les données reprises ci-dessus sont donc les compétences que le/la stagiaire va devoir expérimenter au cours de ce stage. Ces compétences seront évaluées par des acquis d'apprentissage (présentés dans le rapport d'activités remis par l'étudiant) et détermineront le résultat à l'unité d'enseignement. Il est important de rappeler que l'étudiant(e) doit pouvoir avoir l'occasion d'expérimenter ces compétences.

Durée du stage

La durée de ce stage doit être de 240 périodes de 50 minutes, ce qui équivaut à 200 heures d'activité. Les étudiants qui occupent déjà une fonction de salarié dans le domaine éducatif

pourront voir ce nombre d'heures modifié (au minimum 40 heures de stage).

Note importante: il est indispensable, en début de stage, que les dates de début et de fin aient été précisées. En effet, le/la stagiaire ne sera couvert(e) par notre assurance que pour la durée énoncée. Si pour des raisons pratiques ou organisationnelles, il vous est difficile de décider d'une date précise dès le début du stage, il vous est demandé de m'en donner une première approximation (par exemple: fin décembre) et de me communiquer le plus rapidement possible une date calendrier précise.

Suivi médical

La personne que vous recevez en stage a été invitée à passer un examen médical obligatoire auprès d'un service de médecine du travail agréé. Cet examen a été réalisé dans les premières semaines de l'entrée en formation et reste valable durant l'entièreté de la formation.

Démarrage du stage

Afin de finaliser l'accord entre votre institution, le/la stagiaire et nous, les « Convention de Stage » seront signées (voir annexe). Le stage peut alors débuter. Sans cette approbation préalable, qui est réglée par les conventions particulières remises par le Professeur, tout stage est réputé nul et non avenu. Cette signature suppose l'engagement à exercer son rôle par le Professeur responsable du suivi des stages par l'étudiant". **Un stage débuté sans signature des conventions sera donc arrêté sur le champ pour des raisons légales évidentes.**

Suivi pédagogique

Dans votre institution :

Il vous est demandé de désigner un responsable du stage. Cette personne sera la personne-ressource interne du/de la stagiaire. A la fin du stage, il vous est demandé de compléter le formulaire d'évaluation du stage et de me le retourner, également par voie postale. Il vous est demandé également de compléter, toujours à la fin du stage, le modèle 2 qui est le récapitulatif précisant les dates de début et de fin, le nombre d'heures ou de périodes de stage et qui atteste, signature et tampon à l'appui, que le stage a bien été effectué.

Dans notre institut :

Mon suivi dans l'institut consiste en:

- l'organisation de supervisions collectives avec des groupes d'étudiants,
- l'organisation de supervisions individuelles à la demande de l'étudiant,
- l'évaluation du rapport d'activités qui sera demandé au/à la stagiaire;
- l'évaluation du stage

Des visites de stage ne sont pas automatiquement organisées. Toutefois, à votre demande, celle du/de la stagiaire, ou la mienne, une rencontre pourra avoir lieu afin de dénouer tel ou tel problème (ou pour d'autres raisons également).

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame la Responsable des stages, Monsieur le Responsable des stages, l'expression de mes sentiments distingués.

Fabrice Jacquart. Professeur à l'IEPSCF TOURNAI